



## **Pattern Energy et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada concluent une transaction**

**SAN FRANCISCO (CALIFORNIE); TORONTO (ONTARIO), le 16 mars 2020** – Pattern Energy Group Inc. (NASDAQ et TSX : PEGI) (« Pattern Energy » ou « la Société ») et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (« RPC Investissements ») ont annoncé aujourd'hui la conclusion de l'opération de fusion annoncée précédemment (« la transaction »). Aux termes de l'entente de fusion, RPC Investissements a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de Pattern Energy pour 26,75 \$ par action en espèces.

« Nous sommes heureux de conclure cette transaction et d'offrir aux actionnaires de Pattern Energy une valeur intéressante et assurée », a déclaré Alan Batkin, président du conseil d'administration de Pattern Energy. « Je tiens à remercier mes collègues du comité spécial du conseil d'administration pour le leadership dont ils ont fait preuve lorsqu'ils ont aidé la Société au cours de cet important processus de vente. »

« C'est un grand jour pour Pattern Energy. Nous sommes fiers de tout ce que nous avons accompli et nous sommes heureux du fait que nos actionnaires ont profité de la croissance de notre Société qui est devenue un exploitant multinational d'installations éoliennes et solaires de calibre mondial », a déclaré Mike Garland, chef de la direction de Pattern Energy. Maintenant que la transaction est conclue, nous allons de l'avant avec les solides partenaires que sont RPC Investissements et Riverstone, et nous sommes mieux positionnés pour faire progresser notre mission, qui consiste à amener les énergies renouvelables jusque dans les collectivités. »

« Pattern Energy profite d'un portefeuille d'exploitation d'actifs sous contrat de grande qualité et d'une participation dans une solide expansion des affaires, ce qui cadre bien avec la stratégie d'investissement dans les énergies renouvelables de RPC Investissements », a déclaré Bruce Hogg, directeur général et chef, Électricité et énergies renouvelables, RPC Investissements. « Nous avons hâte de travailler avec l'équipe de direction de Pattern Energy pour assurer la croissance de la Société en profitant des occasions offertes par la hausse de la demande mondiale d'énergie à faibles émissions de carbone. »

Les actions ordinaires de Pattern Energy ne sont plus cotées à l'indice NASDAQ et devraient être radiées de la cote de la Bourse de Toronto peu après la date de conclusion de la transaction. La Société a demandé à cesser d'être un émetteur assujéti en vertu des lois canadiennes régissant les valeurs mobilières.

Evercore et Goldman Sachs & Co. LLC ont agi à titre de conseillers financiers indépendants auprès du comité spécial du conseil d'administration de Pattern Energy et Paul Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison LLP a agi à titre de conseiller juridique indépendant auprès du comité spécial du conseil d'administration.

### **À propos de Pattern Energy**

Pattern Energy Group Inc. (Pattern Energy) est une société d'énergie renouvelable qui possède un portefeuille de 28 projets d'énergie renouvelable utilisant une technologie éprouvée de premier ordre dont la capacité d'exploitation est de 4,4 GW aux États-Unis, au Canada et au Japon. Pour en savoir plus, consultez le [www.patternenergy.com](http://www.patternenergy.com).

## **À propos de RPC Investissements**

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (RPC Investissements<sup>MC</sup>) est un organisme de gestion de placements professionnel qui place, dans l'intérêt supérieur de 20 millions de cotisants et de bénéficiaires, les fonds dont le Régime de pensions du Canada (RPC) n'a pas besoin pour verser les prestations de retraite courantes. Afin de diversifier les portefeuilles d'actifs, RPC Investissements investit dans des actions de sociétés cotées en bourse et de sociétés fermées, des biens immobiliers, des infrastructures et des titres à revenu fixe. RPC Investissements, dont la gouvernance et la gestion sont distinctes de celles du Régime de pensions du Canada, n'a pas de lien de dépendance avec les gouvernements. Il a son siège social à Toronto et compte des bureaux à Hong Kong, à Londres, au Luxembourg, à Mumbai, à New York, à San Francisco, à São Paulo et à Sydney. Au 31 décembre 2019, la caisse du RPC totalisait 420,4 milliards de dollars. Pour de plus amples renseignements sur RPC Investissements, vous pouvez consulter le site <https://www.cppinvestments.com/fr/>, ou nous suivre sur [LinkedIn](#), [Facebook](#) ou [Twitter](#).

## **Mise en garde concernant les déclarations prospectives**

Certaines déclarations qui figurent dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et des « renseignements prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, y compris les déclarations concernant la capacité de la Société à faire progresser sa mission qui consiste à apporter des énergies renouvelables dans les collectivités, la capacité de la Société à croître en profitant des occasions offertes par la hausse de la demande d'énergie à faibles émissions de carbone et les déclarations similaires. Ces énoncés prospectifs représentent les attentes ou les opinions de la Société à l'égard d'événements futurs, et il est possible que les résultats décrits dans le présent communiqué ne soient pas atteints. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats présentés dans les énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif ne porte que sur la date à laquelle il est fait et, sauf si la loi l'exige, la Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres. De nouveaux facteurs émergent de temps à autre et il n'est pas possible pour la Société de prévoir tous ces facteurs. Lorsque vous examinez ces énoncés prospectifs, vous devez garder à l'esprit les facteurs de risque et les autres mises en garde figurant dans le rapport annuel de la Société sur formulaire 10-K et dans tout rapport trimestriel sur formulaire 10-Q. Les facteurs de risque et les autres facteurs qui y sont mentionnés pourraient faire en sorte que les événements réels ou les résultats réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux contenus dans tout énoncé prospectif.

## **Pattern Energy**

### **Communications avec les médias**

Matt Dallas  
917 363-1333  
matt.dallas@patternenergy.com

### **Relations avec les investisseurs**

Ross Marshall  
416 526-1563  
ross.marshall@loderockadvisors.com

### **RPC Investissements**

Steve McCool, Communications d'entreprise  
+44 20 3947-3002  
smccool@cppib.com